

Féminicides et intimidation des militantes féministes, ne laissons pas faire

19 octobre 2019

communiqué

FEMINICIDES ET INTIMIDATION DES MILITANTES FEMINISTES NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !



Nous ne nous taisons pas !

Suite à la manifestation #BalanceTonComico Acte III, du 11 octobre dernier à Saint-Denis contre les féminicides qui se multiplient, Amel, une camarade de Sud Collectivités Territoriales est convoquée au commissariat de Saint-Denis ce mardi 22 octobre à 9h, c'est inadmissible ! Soutenons là ! Quand ils s'attaquent à une de nos camarades, ils s'attaquent à nous tou.te.s !

Appel à rassemblement dès 8h30 le 22 octobre devant le commissariat de St Denis.

Cette convocation intervient suite à la décision de la Préfecture d'interdire cette manifestation du 11 octobre dernier, déclarée "trop" tardivement. Pourtant les autorités savaient dès la manifestation du 3 octobre que celle du 11 octobre aurait lieu. Il n'y a donc ni surprise, ni trouble à l'ordre public qui pourrait justifier une telle convocation sauf une volonté claire d'intimidation de la part d'un Etat qui ne veut pas voir les femmes dénoncer les violences qu'elles subissent et la non assistance à personne en danger de l'Etat face à ces violences. La vitrine c'est Schiappa et son pseudo Grenelle sans de véritables moyens à la clé. La réalité c'est de museler des féministes des quartiers populaires qui dénoncent les conditions d'accueil misérables des commissariats faites aux femmes violentées. Comme ils tentent de museler tou.te.s les résistant.es à leur ordre social et économique.

Cela constitue une tentative de censure, puisque la manifestation précédente avait aussi été déposée hors délai et malgré tout autorisée ! Une manifestation sur deux n'est pas déposée en Seine Saint Denis et tout se passe toujours très bien. Décision collective avait donc été prise de maintenir la manifestation, car il est hors de question de se taire face aux pressions de l'Etat ! Si la préfecture doit mener une action ce n'est pas de criminaliser le mouvement social pour les droits des femmes mais bien d'organiser leur accueil et leur protection lorsqu'elles sont violentées et au bout du bout tuées à cause de l'inaction de ce même Etat !

Tout cela intervient dans un contexte où les Dionysiennes dénoncent l'inaction du commissariat de Saint-Denis face aux violences faites aux femmes, et notamment les trop nombreuses plaintes pour violences refusées dans ce commissariat comme dans d'autres à travers toute la France. Cela intervient aussi à une période où le mouvement social et syndical est réprimé de plus en plus (Gilets Jaunes, syndicalistes, mouvements populaires dans les quartiers, les villes et les campagnes,...) - L'Etat trouve l'argent pour réprimer les mouvements sociaux, mais il se dit impuissant pour sauver les femmes des violences qu'elles subissent ! Violences sexistes, violences sociales, c'est un même combat que nous menons contre le capital !

C'est pourquoi nous appelons à soutenir et participer au

**rassemblement mardi 22 octobre à 8h30 devant
le commissariat central de Saint-Denis**

Paris, le 19 octobre

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Bèthes - 75013 PARIS
fedusud@redmail.com - www.sud-cf.fr

FEMINICIDES ET INTIMIDATION DES MILITANTES FEMINISTES

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !



Nous ne nous tairons pas !

Suite à la manifestation #BalanceTonComico Acte III, du 11 octobre dernier à Saint-Denis contre les féminicides qui se multiplient, Amel, une camarade de Sud Collectivités Territoriales est convoquée au commissariat de Saint-Denis ce mardi 22 octobre à 9h, c'est inadmissible ! Soutenons là ! Quand ils s'attaquent à une de nos camarades, ils s'attaquent à nous tou.te.s !

Appel à rassemblement dès 8h30 le 22 octobre devant le commissariat de St Denis.

Cette convocation intervient suite à la décision de la Préfecture d'interdire cette manifestation du 11 octobre dernier, déclarée "trop" tardivement. Pourtant les autorités savaient dès la manifestation du 3 octobre que celle du 11 octobre aurait lieu. Il n'y a donc ni surprise, ni trouble à l'ordre public qui pourrait justifier une telle convocation sauf une volonté claire d'intimidation de la part d'un Etat qui ne veut pas voir les femmes dénoncer les violences qu'elles subissent et la non assistance à personne en danger de l'Etat face à ces violences. La vitrine c'est Schiappa et son pseudo Grenelle sans de véritables moyens à la clé, la réalité c'est de museler des féministes des quartiers populaires qui dénoncent les conditions d'accueil misérables des commissariats faites aux femmes violentées. Comme ils tentent de museler tou.te.s les résistant.es à leur ordre social et économique.

Cela constitue une tentative de censure, puisque la manifestation précédente avait aussi été déposée hors délai et malgré tout autorisée ! Une manifestation sur deux n'est pas déposée en Seine Saint Denis et tout se passe toujours très bien. Décision collective avait donc été prise de maintenir la manifestation, car il est hors de question de se taire face aux pressions de l'Etat! Si la préfecture doit mener une action ce n'est pas de criminaliser le mouvement social pour les droits des femmes mais bien d'organiser leur accueil et leur protection lorsqu'elles sont violentées et au bout du bout tuées à cause de l'inaction de ce même Etat !

Tout cela intervient dans un contexte où les Dionysiennes dénoncent l'inaction du commissariat de Saint-Denis face aux violences faites aux femmes, et notamment les trop nombreuses plaintes pour violences refusées dans ce commissariat comme dans d'autres à travers toute la France. Cela intervient aussi à une période où le mouvement social et syndical est réprimé de plus en plus (Gilets Jaunes, syndicalistes, mouvements populaires dans les quartiers, les villes et les campagnes,...) - L'Etat trouve l'argent pour réprimer les mouvements sociaux, mais il se dit impuissant pour sauver les femmes des violences qu'elles subissent ! Violences sexistes, violences sociales, c'est un même combat que nous menons contre le capital !

C'est pourquoi nous appelons à soutenir et participer au

**rassemblement mardi 22 octobre à 8h30 devant
le commissariat central de Saint-Denis**

Paris, le 19 octobre

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75018 PARIS
fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr

communiqué

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Femicides-et-intimidation-des-militantes-feministes-ne-laissons-pas-faire>